

Le p'tit Mannevillais

A O Û T 2 0 2 2



Comméoration du 77^{ème}
anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945



Concert gospel à l'Eglise Saint Denis
le 8 mai dernier.

Chères Mannevillaises, chers Mannevillais,

Après une trop longue période de COVID, nous avons enfin pu, au cours des dernières semaines, goûter à nouveau au plaisir de se réunir et de partager des moments de joie et de détente. Merci à tous les acteurs de la vie municipale et associative pour l'organisation d'animations, et merci à vous, Mannevillaises et Mannevillais, petits et grands, pour votre participation. Pour beaucoup de ces manifestations, les derniers rendez-vous remontaient à 2019. Par exemple, les Amis de l'école ont pu organiser la kermesse et le comité des fêtes a animé la commune avec la foire à tout en juin et le feu d'artifice du 14 juillet. Nos deux comités de jumelage ont reçu la visite des Allemands de Bunsloh en juillet et les Hongrois de Zalaszentlaszlo début août. Après deux annulations, le concert Gospel s'est tenu le 8 mai dernier, date symbolique de libération.

Manneville-sur-Risle est une ville animée, c'est aussi une ville verte et fleurie. Profitez des beaux jours pour vous promener et découvrir nos sentiers, notre arboretum et le nouveau verger communal.

Nous profitons des vacances d'été pour réaliser des travaux dans l'école qui sera prête pour accueillir les écoliers et les institutrices pour la rentrée du 1^{er} septembre. L'équipe pédagogique reste identique pour cette nouvelle année scolaire.

Nous vous donnons rendez-vous au fil des prochaines semaines pour partager de nouveaux moments festifs. Consultez l'agenda et réserver vos dates ! Nos seniors pourront profiter d'un instant gourmand et animé lors du repas du 2 octobre prochain. Les Mannevillaises et Mannevillais de 65 ans et plus recevront une invitation début septembre.

Bonne fin de vacances et bonne rentrée à tous !

Isabelle DUONG
Le Maire



Mairie

2, Chemin des Hauts Vents

27500 Manneville-sur-Risle

Tél. : 02.32.56.94.86

mairie.manneville-sur-risle@orange.fr

www.manneville-sur-risle.fr



Ville de Manneville-sur-Risle

Horaires d'ouverture

Lundi : 8h30-12h00 / 16h00-17h30

Mercredi et jeudi : 8h30-12h00

Vendredi : 8h30-12h00 / 16h00-18h00

Responsable de publication :

Isabelle DUONG

Conception et mise en page :

Cindy DESHAYS

Crédits photos : Commune

Impression : Talesca

Diffusion gratuite. Reproduction interdite.
Ne pas jeter sur la voie publique

**Musée ouvert jusqu'au 25
septembre les dimanches et
jours fériés, de 14h à 18h.**

L'école



Remises des cadeaux aux CM2 :

Jeudi 30 juin, les élèves de CM2 ont reçu des mains de Madame le Maire et de la Présidente des Amis de l'école les fournitures nécessaires pour les accompagner dans leur scolarité au collège : un dictionnaire et une clé USB. La directrice de l'école leur a remis le livre des Fables de la Fontaine offert par le ministère de l'Éducation Nationale. Nous félicitons les élèves pour leur passage en 6^{ème}.

Rentrée des classes : Jeudi 1^{er} septembre

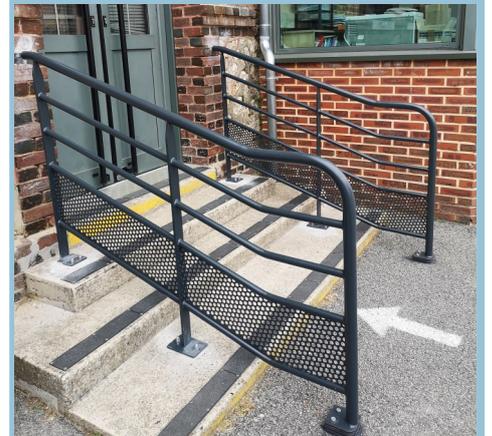
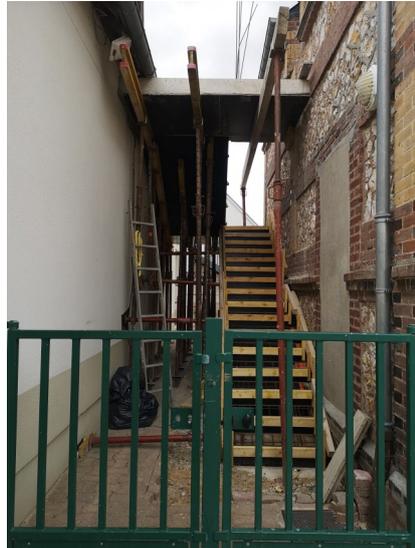
L'école Léon et Eugénie Colombel accueillera 105 élèves pour la rentrée 2022 - 2023

- ⇒ Mme Rivière : PS - MS : 25 élèves
- ⇒ Mme Lodde : GS - CP : 20 élèves
- ⇒ Mme Swertvaeger : CE1 - CE2 : 18 élèves
- ⇒ Mme Bernard : CE2 : 19 élèves
- ⇒ Mme Mohring : CM1 - CM2 : 23 élèves

Rappel des horaires de l'accueil éducatif : 7h30 à 8h20 / 16h à 18h30



Travaux escalier : Durant les vacances d'été, l'escalier en bois a été remplacé par un escalier béton et de nouvelles rampes pour une mise en sécurité de cet accès. Le coût total de ces travaux confiés aux entreprises « MJ Construction » et « 2CSM » s'élève à 36 618.04 € HT subventionnés à 30% par le département et 40% par l'Etat au titre de la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local), soit un reste à charge pour la commune de 30%.



Installation d'une main courante de chaque côté de l'entrée de la classe de Madame Bernard.

Travaux classes :

- L'éclairage des classes de Mme Lodde et Mme Bernard a été remplacé par des panneaux LED afin de réaliser des économies d'énergie et pour améliorer la qualité de l'éclairage pour le bien-être des enfants. Plusieurs blocs de secours ont également été changés.

- Des films solaires ont été installés par la société N.S.V sur les vitres de la véranda permettant de rejeter 66% de la chaleur et de réduire de 58% l'éblouissement. Des films occultants ont été posés sur les fenêtres des classes de Mme Swertvaeger et Mme Mohring (classes au dessus du préau) afin de répondre aux exigences du PPMS* attentat-intrusion tout en conservant la visibilité et la luminosité à l'intérieur.

* PPMS : Plan Particulier de Mise en Sécurité mis en place dans les écoles en cas d'alerte à une catastrophe (incendie, inondation, accident chimique ou attentat).



FLEURISSEMENT



Villes et villages fleuris :

Le 7 juin, Madame Duong, Maire et Guillaume Legendre, Responsable des services techniques ont eu le plaisir de recevoir le jury des villes et villages fleuris. Actuellement, la commune est labellisée deux fleurs et pourrait se voir attribuer une troisième fleur pour ses actions en faveur de la protection de la biodiversité et sa gestion différenciée des espaces verts. Les résultats devront être communiqués d'ici la fin de l'année. Merci aux services techniques pour leur investissement dans l'entretien et la mise en valeur des espaces verts de la commune.

Maisons Fleuries :

Comme chaque année, la mairie organise le concours des maisons fleuries. Le jury est passé courant juin pour établir le palmarès des 3 catégories : jardins - campagnes et développement durable - façades terrasses et balcons. La remise des prix se déroulera courant septembre.



VERGER COMMUNAL



Un verger communal a été créé à la Pommeraie fin 2021 avec l'opération « une naissance, un arbre ». Tous les habitants de la commune peuvent récolter les fruits librement et gratuitement, mais avec modération dans un esprit de partage.

La cueillette reste sous la responsabilité de chacun.

Vous pourrez y retrouver cette année des pommes et les années suivantes des poires, des cerises, des pêches et des prunes.

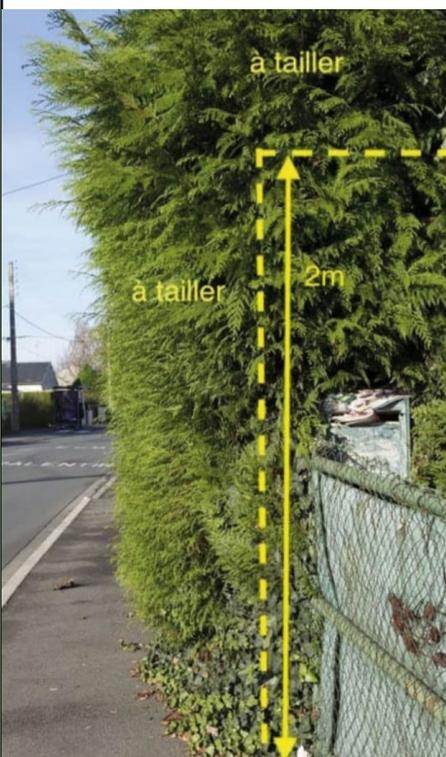
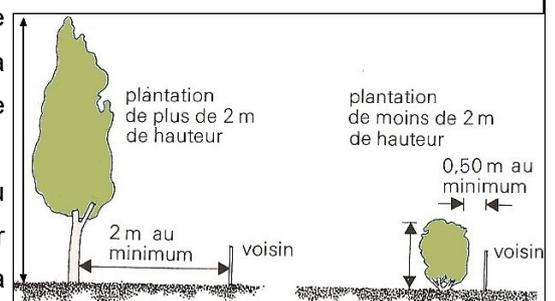
REGLEMENTATION HAIES ET ARBRES

Règlementation concernant les distances à respecter pour des plantations par rapport aux limites séparatives.

- Les arbres, haies ou arbustes dont la hauteur dépasse 2 mètres doivent être plantés à une distance minimale de 2 mètres de la ligne qui sépare les propriétés.
- Les plantations dont la hauteur est inférieure ou égale

à 2 mètres doivent être plantées à une distance minimale de 50 cm de la limite de la propriété.

La distance se calcule à partir du milieu du tronc de l'arbre, la hauteur se mesure depuis le sol jusqu'à la cime de la plantation.



Règlementation concernant l'élagage par rapport au domaine public

- Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable.
- En bordure des voies, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue.

ECO PATURAGE « DES MOUTONS POUR TONDRE LA PELOUSE »

À compter du mois de septembre, Philippe Delaunay, éleveur d'agneaux et producteurs de boissons normandes à Appeville-Annebault installera des moutons au niveau du bassin entre le parking de la mairie et le city-stade. Les moutons seront de races rustiques, adaptées à la vie en plein air.

L'expérience sera renouvelée en fonction des besoins au fil des saisons et pourra s'étendre sur d'autres secteurs de la commune.

Ecologique et économique, l'éco-pâturage :

- permet d'entretenir les espaces verts, en diminuant la consommation de carburant et les pollutions associées ;
- réduit les déchets verts liés à la fauche et contribue à la fertilisation naturelle sols, bénéfique à la faune et à la flore ;
- contribue à limiter l'embroussaillage et à contrôler les espèces végétales envahissantes, même sur des sites difficiles d'accès.

 Facebook : La ferme de l'écureuil à Appeville-Annebault



L'ORÉE DES BOIS - 16 LOTS À BATIR



Le permis d'aménager déposé par la société AMEX a été accordé pour la réalisation de 16 lots à bâtir sur un terrain situé rue Charles Péguy, en face du collège.

Le service régional de l'archéologie est intervenu en juillet pour une mission d'archéologie préventive. Le résultat de ce diagnostic dans quelques semaines déterminera la concrétisation et le planning de réalisation des travaux de ce futur lotissement.

AMEX a débuté la commercialisation en proposant à la vente 16 terrains à bâtir (de 608 à 990 m²), libre choix de constructeurs. Les parcelles seront viabilisées en eau,

électricité, téléphone et tout-à-l'égout. Renseignements auprès de l'aménageur : 02 35 18 00 21 ou contact@amex-ap.fr

VOIRIE



Pour assurer la sécurité des riverains et promeneurs, un arrêté municipal du 23 août 1999 interdit la circulation des poids lourds de plus de 3,5 tonnes dans la rue du Bois de Fréville, dans le sens de la montée depuis la queue du Renard.

JEUNESSE



Animations jeunesse

Pour les collégiens du collège de Manneville sur Risle

Tous les mardis soirs de 17h à 19h.

Un temps de rencontre autour de jeux de société, d'activités manuelles, de bricolage ou encore d'échanger sur d'éventuels projets à mettre en place.

Le deuxième vendredi du mois de 16h à 21h30

Un temps de repas partagé (préparé tous ensemble) précédé et/ou suivi de divers jeux

Un samedi par mois

En après-midi ou en soirée, une sortie ou une animation sur place.

Renseignements et inscriptions :

Léa Soulet - Tel : 02.32.57.52.02 ou 06.71.93.81.48
Mail : lea.soulet@ccpavr.fr

 Léa Relais jeunes

Les brèves

Bruits : Arrêté du Préfet

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuse à gazon, taille haie, perceuse ainsi que tout appareil thermique ou électrique ne peuvent être effectués que les jours suivants :

- ⇒ **Du Lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 20h**
- ⇒ **Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h**
- ⇒ **Le dimanche et jour férié de 10h à 12h**



**BRUITS
de voisinage**

Tous responsables
Tous concernés

Arrêté préfectoral DTARS-SE/n°19-14 relatif à la lutte contre le bruit de voisinage dans l'Eure du 26/09/2014.

Pour en savoir plus : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F612>



Recensement citoyen :

Les jeunes doivent se faire recenser dans les 3 mois suivant leurs 16 ans à la mairie de leur domicile. Il vous sera demandé le livret de famille, une pièce d'identité du jeune ainsi qu'un justificatif de domicile. Cette formalité est obligatoire, l'attestation que vous délivrera la mairie vous sera demandée aux examens, concours publics ainsi que pour l'inscription au permis de conduire. Le jeune sera ensuite convoqué pour participer à la journée défense et citoyenneté.

Vélo électrique :

L'Esat de Pont-Audemer s'est associé au Pôle Mobilité Risle Pays d'Auge pour encourager les déplacements doux. Ainsi à l'ESAT, vous pourrez louer un vélo électrique pour une durée de 15 jours (50€) ou 1 mois (90€) afin de faciliter vos déplacements et de vous faire découvrir ce moyen de transport décarboné. Deux modèles de vélos différents vous seront proposés en fonction de vos envies. Prenez contact avec l'Esat de Pont-Audemer au 02.32.57.42.71.



LE REGISTRE des personnes vulnérables



Registre nominatif communal :

La commune et le CCAS invitent les personnes ayant plus de 65 ans ou les personnes handicapées de moins de 65 ans à s'inscrire sur le registre nominatif communal. L'objectif de ce registre (selon le décret du 1er septembre 2004) est d'assurer la mise en place d'un contact périodique avec les personnes inscrites afin de s'assurer de leur bien-être et de leur sécurité en cas d'épisode exceptionnel (canicule, épidémie, évènement météorologique...). L'inscription est totalement confidentielle et gratuite.

Enquête publique modification n°1 PLUI CCPAVR

Une enquête publique liée à la procédure de modification n°1 du PLUi de la CCPAVR se déroulera du jeudi 1^{er} septembre 2022 au lundi 3 octobre 2022. Les pièces du dossier sont consultables aux lieux listés ci-dessous où le commissaire-enquêteur tiendra des permanences aux jours et horaires suivants :

Lieux	Dates et horaires des permanences	
CCPAVR - Direction de l'Aménagement Place de Verdun - Pont-Audemer	Jeudi 1 ^{er} septembre 2022 de 9h à 12h et 14h à 17h (ouverture d'enquête) Samedi 24 septembre 2022 de 9h à 12h Lundi 3 octobre 2022 de 9h à 12h (clôture d'enquête)	
Mairie de Appeville-dit-Annebault	Lundi 5 septembre 2022	9h à 12h
Mairie de Saint-Mards-de-Blacarville		14h à 17h
Mairie de Saint-Philbert-sur-Risle	Mardi 20 septembre 2022	14h à 17h

VIE ASSOCIATIVE



Club de l'amitié

Après avoir repris depuis mars ses activités de jeux de société les deuxièmes mercredis de chaque mois, le club a enfin pu reprendre les repas, avec le 25 mai le repas dit "des grands-mères et des grands-pères". A cette occasion, le club a offert une bouteille de vin aux grands-pères présents et un bégonia aux grands-mères. Le 8 juin, les adhérents ont pu déguster un cassoulet au cours d'un repas à thème. Durant ces repas, la doyenne et le doyen du club ont également été fêtés : un magnum de vin et un bouquet de fleurs leur ont respectivement été offerts. La reprise des activités se fera le 14

septembre pour un après-midi jeux de société. Le prochain repas aura lieu le 12 octobre. Les activités sont réservées aux adhérents du club, sauf l'après-midi jeux de société organisé le mercredi 30 novembre en faveur du Téléthon.

ASMFC Tennis

Des animations de découverte de la pratique du tennis avec quelques exercices de base seront organisées la saison prochaine à l'école de Manneville.

Merci aux membres bénévoles :

Gilles Recher, Patrick Beker,

Stéphane et Dominique Morin

pour leurs interventions à l'école de Fourmetot et Saint Ouen des Champs cette année. Merci également à

Mme Lodde directrice de l'école de Manneville

pour le prêt du matériel.



Danse Evasion



Activité de danses de loisir,
danses en couple latines et standards.

Reprise le 10 septembre au gymnase Louise Michel.
Cours débutant à 18h00 et niveau 1 à 19h00.



Jumelage Bunsoh

Après deux années sans échange suite à la situation sanitaire, accueil de nos amis allemands de Bunsoh du 8 au 12 juillet, avec notre traditionnelle soirée en commun autour d'un buffet préparé par l'Esat de Pont Audemer.

Un diaporama et des albums photos retraçant l'historique du jumelage, chargé de souvenirs et d'émotion, ont remporté un vif succès. Pour cette année, la sortie programmée était Fécamp avec notamment les visites du musée de la pêcherie et du palais de la bénédictine. Les deux présidents du jumelage veulent continuer à œuvrer pour trouver de nouvelles familles afin de pérenniser ces échanges.

L'an prochain, les Français se rendront à Bunsoh du 21 au 25 juillet 2023. Afin de récolter des fonds pour l'organisation de cet échange, une soirée du jumelage ouvert à tous aura lieu le samedi 8 octobre 2022 à la salle communale. Nous vous attendons nombreux !!

VIE ASSOCIATIVE

Foire à tout - Comité des fêtes



Le 26 juin, le comité des fêtes était ravi de pouvoir organiser à nouveau leur traditionnelle foire à tout avec une cinquantaine d'exposants pour environ 200 mètres linéaires. Merci à tous les exposants et aux visiteurs pour cette belle journée.

Feu d'artifice - Comité des fêtes



C'est dans la joie et la bonne humeur que notre équipe a pu offrir de nouveau notre repas champêtre suivi du feu d'artifice pour le bonheur de tous. Cette soirée a réuni environ 140 convives et plus d'une centaine de personnes supplémentaires pour assister au feu d'artifice. Merci à Robert, Francis, Florian, Vincent, Quentin, Maxime, Stéphanie, Clément, Margaut, David, Antoine, nos bénévoles qui se sont joints à nous pour vous préparer cette très belle soirée.

Sport Aventure



Le 29 janvier dernier a eu lieu le trail « Les résistants ». L'équipe de Sport Aventure remercie la municipalité pour son accompagnement ainsi que les propriétaires des bois pour leurs droits de passage, sans oublier les bénévoles sans qui cette manifestation ne pourrait avoir lieu. Rendez-vous début 2023 pour une nouvelle édition du trail « Les Résistants ».

STAGES
Arts du cirque
AU GYMNASSE
DE MANNEVILLE SUR RISLE
DU 22 AU 26 AOÛT 2022
6-13 ANS DE 10H30 À 12H
INSCRIPTIONS PAR SMS À PARTIR DU
LUNDI 1ER AOÛT 2022
STAGES ENCADRÉS PAR BERTRAND LESTRELIN
PROFESSEUR DE CIRQUE DIPLOMÉ D'ÉTAT ET ARTISTE DE SPECTACLE VIVANT
Informations et inscriptions au 06 46 37 42 37

Kermesse - Les Amis de l'école



Le 25 juin dernier, la traditionnelle kermesse de fin d'année a enfin pu avoir lieu ! Après deux années d'absence à cause des conditions sanitaires liées à la COVID-19, le temps d'un moment convivial était de nouveau autorisé : un réel plaisir de se retrouver autour des enfants. Les nouveaux membres de l'association, tous motivés se sont mobilisés pour mener à bien cette journée. L'ambiance y était festive malgré une météo capricieuse.

Emeline Blondel, Présidente de l'association, remercie tous les parents qui ont répondu présents pour s'engager dans l'association, apporter de l'aide pour la kermesse et invite les parents à les rejoindre encore plus nombreux pour les prochains événements de l'année scolaire 2022-2023.

JOURNÉES DU PATRIMOINE

Comme chaque année, les journées du patrimoine se déroulent le 3^{ème} week-end de septembre. Le musée de la Résistance et de la Déportation sera ouvert le samedi 17 septembre de 14h à 18h et le dimanche de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.

Différentes activités artistiques seront présentées :



Exposition des peintures de Patrick Thibout et ses amis peintres

Patrick Thibout, né en septembre 1949 a baigné dans l'art plastique depuis son enfance. Depuis 1993, il a initié plus de trois cents élèves à la peinture à l'huile, à l'acrylique, au couteau, ainsi qu'à l'aquarelle et au dessin.

Premier prix d'huile de la ville du Havre en 2014. Nombreux prix à de nombreuses expositions en Normandie.

"La peinture doit être une fête pour l'œil" !... Eugène Delacroix.



Iter'action :

L'atelier de couture et recyclage « fer et refaire » propose du « upcycling » qui consiste à créer des pièces uniques réalisées à partir de vêtements existants récupérés, découpés et réassemblés.

NKboisdéco :

Créations artisanales faites main, décoration d'intérieur en bois flotté (luminaire, cadre sculpture...). Toutes les pièces sont traitées et faites suivant l'inspiration de la créatrice.



 Facebook et Instagram : nkboisdeco

AGENDA

Août

Lundi 22 au vendredi 26
Stages Arts du cirque

Dimanche 28
Commémoration de la Libération - 12h - Musée

Septembre

Mercredi 14
Après-midi jeux de société
Club de l'amitié - réservé aux adhérents

Judi 15
Conseil Municipal 18h30 - Salle du Conseil

Samedi 17 et dimanche 18
Journées du patrimoine - Musée

Samedi 24
Tournoi d'archery game - Relais jeunes - City Stade

Samedi 24
Fête de la charité - Confrérie de charité
18h30 - Messe, distribution du pain béni et verre de l'amitié

Octobre

Dimanche 2
Repas des Séniors
Les 65 ans et plus (inscrits sur la liste électorale)
12h - Salle communale

Mardi 4
Conseil Municipal 18h30 - Salle du Conseil

Samedi 8
Soirée jumelage Bunsoh
Comité de jumelage - Ouvert à tous
Contact : jumelagemannevillebunsoh@gmail.com

Mercredi 12
Repas des Anniversaires
Club de l'amitié - réservé aux adhérents

Novembre

Mercredi 9
Après-midi jeux de société
Club de l'amitié - réservé aux adhérents

Vendredi 11
Cérémonie de l'armistice au monument aux morts
Vin d'honneur à la salle communale

Judi 17
Conseil Municipal
18h30 - Salle du Conseil

Mercredi 30
Après-midi jeux
en faveur du téléthon
Club de l'amitié
Ouvert à tous



Ouvert à tous

Tarif : 3€ l'entrée avec boisson offerte
Gratuit pour les moins de 7 ans
Les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés

Décembre

Judi 1^{er}
Déjeuner à Neufchâtel avec **spectacle** au théâtre
Club de l'amitié - Réservé aux adhérents

Samedi 10
Distribution du colis des anciens
9h30 à 12h30 - Salle communale

Mercredi 14
Repas de Noël
Club de l'amitié - réservé aux adhérents

Judi 15
Conseil Municipal 18h30 - Salle du Conseil

TRIBUNE LIBRE

Monsieur Christophe MARTIN de la liste « Ensemble pour Manneville sur Risle » ne souhaite pas profiter de son droit d'expression dans ce numéro.